



Certificat de Compétences :

Capacité à accueillir et conseiller

Cadre de la formation.

Le Certificat a une durée de validité de quatre ans et n'est **pas** détenu à vie à l'inverse des Brevets Fédéraux. Pour renouveler son CAC il faut suivre la formation continue spécifique avant la fin de validité.

Au sein du club de tir, le CAC :



- Garanti la sécurité des pratiquants et du public



- Gère le pas de tir

La durée globale de la formation est de 8 heures. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- BC1 : Organiser la sécurité de la pratique
- BC 2 : Accueillir
- BC3 : Faire découvrir le Tir Sportif
- BC4 : S'intégrer au sein du club

Plateforme numérique

- Moodle (durée libre)
- Préparation personnelle en amont

Module Ligue

- 4 heures
- Théorie et Pratique

Inscription à la formation

Les frais d'inscription pour *l'ensemble de la formation* s'élèvent à 20 €.

Le PSC1 est obligatoire avant toute formation. Des équivalences sont admises. Il n'y a pas de nécessité que le titre soit encore « actif »

Le nombre de places disponibles est limité à 16 personnes pour chaque formation. Les inscriptions sont prises en compte *dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets (avec paiement)*.

Les inscriptions sont libres, mais dans un esprit d'équité, si cela s'avère nécessaire, nous limiterons le nombre de stagiaires par club.

A l'issue de l'inscription, le candidat recevra un lien Moodle pour s'inscrire sur la plateforme et suivre les cours et passer les qcm.

Informations spécifiques.

En amont du module :

- ✓ Il est **impératif** de suivre l'intégralité du parcours en ligne, qui fait partie intégrante de la formation. *Tout stagiaire n'ayant pas réalisé la préparation se verra refuser l'accès à la demi-journée en présentiel.*
- ✓ Il est recommandé d'assimiler le contenu du « *Manuel du Tir Sportif* » édité par la FFTir, une connaissance des différentes *armes du club* et du *fonctionnement interne* (conditions d'accès au pas de tir, cours obligatoires, ...),

Modalités de validation :

- ✓ Les stagiaires CAC ne sont pas concernés par les épreuves pratiques de compétition, d'obtention de Cibles Couleurs, ni par une alternance en club.
- ✓ Le score au QCM minuté doit atteindre au minimum *80% de bonnes réponses*. Les 4 blocs de compétences ne se compensent pas.
- ✓ Des mises en situations permettant d'apprécier les différentes compétences attendues

Matériel nécessaire à la formation

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. *Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.* Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Fourni par la Ligue	A prévoir par le stagiaire
• Cibles	• Casque anti-bruit • Pistolet et/ou revolver 25m (ISSF ou TAR) • Facultatif: arme d'épaule 22lr • 1 boîte de munition manufacturée (rechargées interdites) • Tenue confortable • Cahier de prise de note • Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle